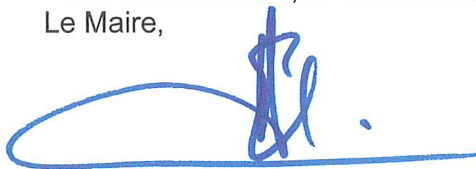


Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de sa séance du 15 octobre 2024

Article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

- **Délibération n° 2024-56**
Composition des commissions communales – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2024-57**
Budget communal : délibération modificative n°2 – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2024-58**
Demande de déclaration d'utilité publique du projet de création d'un trottoir rue Jules Guesde et de cessibilité de la parcelle correspondante – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2024-59**
Ressources Humaines : adhésion à la convention de participation prévoyance proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 65 – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2024-60**
Ressources Humaines : participation de l'employeur à la Protection Sociale Complémentaire au titre de la prévoyance – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2024-61**
Ressources Humaines : mise en œuvre de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) pour la filière Police – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2024-62**
Ressources Humaines : autorisation de recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activités – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2024-63**
Forêt communale : assiette de coupe 2025 – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2024-64**
Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Ciné-Club de l'ECLA – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2024-65 annule et remplace pour erreur matérielle la délibération n°2024-57**
Budget communal : délibération modificative n°2 – approuvée à l'unanimité.

Fait à AUREILHAN, le 12 novembre 2024
Le Maire,



Emmanuel ALONSO.

La Secrétaire de séance,



Isabelle CHEDEVILLE.